

À l'attention du Collège communal,

Mesdames, Messieurs,

En tant que citoyen, je souhaite vous faire part de mon soutien au projet éolien GÉNle, situé sur les communes de Genappe et Nivelles, actuellement soumis à enquête publique dans le cadre d'un complément à l'étude d'incidences sur l'environnement.

Ce projet, introduit initialement en 2016, a connu un parcours administratif particulièrement long et complexe, marqué par plusieurs recours, une première enquête publique en 2017, une décision en recours en 2018, puis une annulation par le Conseil d'État en 2020. Une nouvelle autorisation avait ensuite été accordée en 2021, avant que la procédure ne soit à nouveau adaptée suite à l'annulation du permis intervenue en 2025. Nous espérons donc aujourd'hui enfin, une fin heureuse à ce projet avec une importante participation citoyenne.

Le complément actuellement soumis à enquête publique vise une mise à jour des thématiques suivantes : analyse paysagère et justification des interdistances avec les parcs existants et projets voisins, mise à jour des impacts cumulés, actualisation du milieu biologique sur base des données DEMNA/Natagora 2026, réévaluation des impacts acoustiques et d'ombre portée selon les normes CS21, recalcul du productible sur base de nouveaux bridages, actualisation des photomontages, ... Malgré tout, le projet reste le même depuis 2017.

Ce travail de réévaluation témoigne d'une volonté d'adapter les études du projet aux exigences actuelles.

Je tiens également à souligner que ce projet est l'un des rares dans la zone à permettre, enfin, une véritable ouverture à la participation citoyenne, via l'implication de la coopérative CLEF et Vent+ contrairement à d'autres projets en construction qui ne répondent donc même pas aux recommandations du cadre de référence. Cette dimension me semble essentielle : elle permet aux citoyens de ne plus être uniquement spectateurs des projets énergétiques, mais de devenir acteurs de la transition énergétique locale, avec un impact concret, démocratique et économique.

Pour toutes ces raisons, j'exprime mon soutien au projet GÉNle et à la poursuite de sa procédure dans ce cadre actualisé, en espérant que cette étape permette enfin sa concrétisation au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.